

nombre sans cesse croissant d'établissements professionnels qui disposent d'installations et de services de gestion complets et qui présentent à la fois des troupes locales et des artistes en tournée.

L'un des rôles culturels des tournées consiste à aider différentes régions à prendre davantage conscience de la présence d'autres régions, ce qui contribue à renforcer l'esprit communautaire chez tous les Canadiens.

**Aspect économique.** Les compagnies d'arts d'interprétation ne peuvent pas réaliser suffisamment de recettes pour couvrir leurs frais; aussi doivent-elles compter sur une aide financière massive revêtant la forme de subventions et de dons. Cette dépendance les rend toutefois vulnérables aux changements de climat économique. Depuis toujours, les arts ont été le premier secteur à subir l'effet des compressions budgétaires lorsque l'économie fléchit. La hausse des coûts et la baisse du volume des subventions les mettent doublement en péril.

Pour une entreprise d'arts d'interprétation, le revenu gagné correspond aux recettes provenant de ses propres activités. Ces recettes se composent principalement de la vente de billets, mais aussi d'autres sources telles que les garanties et la vente de programmes, de souvenirs et de rafraîchissements aux auditoires. Voici les chiffres moyens des revenus gagnés par spectacle en 1986 : théâtre, 2062 dollars; concert, 12333 dollars; ballet, 6004 dollars; et opéra, 18808 dollars.

En 1986, la répartition des coûts totaux par spectacle indique que le coût moyen d'une représentation théâtrale était de 3679 dollars, de 27373 dollars dans le cas d'un concert de musique, de 14893 dollars dans le cas d'un spectacle de ballet et de 41145 dollars dans le cas d'une représentation d'opéra. Les rentrées recueillies par les troupes de théâtre représentaient 56% de leurs recettes totales. L'opéra recueillait elle-même 47% de ses recettes totales, les concerts de musique, 46%, et les spectacles de danse, 41%.

**Les subventions et les dons** proviennent principalement de deux sources : les administrations publiques et le secteur privé. En moyenne, les subventions ont représenté la moitié (50%) des recettes totales des organismes voués aux arts d'interprétation en 1986. Les administrations publiques à tous les niveaux sont les principaux bailleurs de fonds. En 1986, 73% de tous les dons et de toutes les subventions versés aux arts d'interprétation provenaient des deniers publics : 35% ont été versés par l'administration fédérale, 28%, par les administrations provinciales, et 10%, par les administrations municipales. Le reste, soit 27%, provenait du secteur privé. Avec le resserrement de la situation budgétaire des gouvernements,

l'appui du secteur privé gagne en importance. Les principales sources de fonds du secteur privé sont les fondations, les sociétés, les personnes ainsi que les levées de fonds organisées par des comités volontaires, les legs et les dons, les intérêts sur certains dépôts bancaires ainsi que le rendement réalisé sur des placements.

### 15.2.1 Centre national des arts (CNA)

En 1966, le Parlement adoptait le projet de loi sur le Centre national des arts, créant ainsi une société qui allait avoir pour tâche de diriger et d'entretenir le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à promouvoir cette catégorie d'arts ailleurs au Canada. Ouvert au public depuis le mois de mai 1969, le Centre est sis à la Place de la Confédération, au cœur d'Ottawa, et se compose d'une série de salles hexagonales construites sur des terrasses aménagées le long du canal Rideau.

Le CNA compte trois salles principales. L'Opéra, où peuvent prendre place 2300 spectateurs, a été conçu avant tout pour l'opéra et le ballet. Cette salle est dotée d'une grande fosse d'orchestre, ainsi que d'installations de sonorisation, d'éclairage et autre matériel technique des plus modernes. Sa scène, l'une des plus grandes du monde, mesure 56,7 mètres sur 33 mètres, et ses installations se prêtent aux arrangements les plus complexes que peuvent exiger les troupes en tournée. Le Théâtre, d'une capacité de 950 places, est une salle idéale pour la présentation de pièces grecques, élisabéthaines ou contemporaines. La forme rectangulaire classique de sa scène peut facilement être modifiée en figure d'éperon pour les pièces shakespeariennes. À l'instar de l'Opéra, le Théâtre possède toutes les installations qui exigent la télédiffusion, l'interprétation simultanée et la projection de films; ses installations techniques sont au nombre des plus perfectionnées qui soient. Le Studio, de configuration hexagonale, offre jusqu'à 350 places assises, et son mécanisme permet de disposer les sièges de multiples façons. On y présente des pièces de théâtre, des conférences et des spectacles de variétés.

Les autres aménagements du CNA comprennent le Salon, petite salle pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes et servant à des concerts de musique de chambre, à des récitals de poésie et à des réceptions diverses; un garage intérieur d'une capacité de 900 voitures; Le Café, restaurant qui, l'été, comprend une terrasse longeant le canal Rideau; et plusieurs grandes salles de répétition. Sur les terrasses extérieures qui l'avoisinent, le CNA accueille en été des expositions d'objets d'art, des foires d'artisanat et des fanfares.